

*Pour les adhérents de la Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, les montants de cotisations au titre du contrat MI-02 sont fixés comme suit pour l'année 2011.*

Age de l'assuré à la date de la demande d'adhésion au contrat	Cotisation mensuelle par tranche de 10 081 euros
moins de 36 ans	3,49 €
de 36 ans à 40 ans	4,48 €
de 41 ans à 45 ans	5,48 €
de 46 ans à 50 ans	6,48 €
de 51 ans à 55 ans	7,97 €
de 56 ans à 60 ans	9,89 €
de 61 ans à 65 ans	12,01 €

Capital minimum garanti : 10 081 euros

Capital maximum garanti : 100 810 euros



Société anonyme, au capital de 53 153 000 euros, régie par le code des Assurances, RCS 507 648 053 PARIS

62, RUE JEANNE D'ARC - 75640 PARIS CEDEX 13